

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

**Année 2019
Séance du 10 avril 2019**

N°36

**Objet : Demande de subvention
dans le cadre du Relais
Assistants Maternelles pour des
séances d'analyses de pratiques
professionnelles**

EXTRAIT

2019-205

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le deux du mois d'avril 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Michel BLANC

Etaient présents :

AUBERT Serge (jusqu'au rapport n° 28), AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis (jusqu'au rapport n° 28), BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (jusqu'au rapport n° 30), BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CASA Chantal, CAZERES Benoit, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger (jusqu'au rapport n° 18), JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise (à partir du rapport n° 2), OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n° 25), POULEAU Philippe, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel (jusqu'au rapport n°27), TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etait suppléé :

ACCIAI Bruno a donné pouvoir à BECCARIA Lilyane

Etaient représentés :

AILHAUD Régine a donné pouvoir à BONNET Brigitte
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à MAZAL Ambroise
AYMES Bernard a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
BAUDOU MAUREL Marie Anne a donné pouvoir à THONATTE Lionel
BONNET Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
CHATARD Gilles a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
COMBE Gérard a donné pouvoir à FIGUIERE Delphine
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
FLORES Sylvain a donné pouvoir à PAUL Gilles
NICOLSI Philip a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel
ORSINI Philippe a donné pouvoir à BREMOND Danièle (jusqu'au rapport n° 5)

Etaient excusés :

AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PELESTOR Michel
BOURJAC Jean Marie	ROCHAT Jacques
CAREL Serge	RONDEAU Daniel
DE VALCKENAERE Gilles	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2019

Application agréée E.legalite.com

Madame Patricia BRUN, rapporteur, expose ce qui suit :

En 2016, les 3 Relais Assistantes Maternelles du département (MANOSQUE, LES MEES, DIGNE LES BAINS) ont demandé une subvention à la CAF et la MSA pour des séances d'**ANALYSE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE** et ainsi réfléchir à leurs pratiques professionnelles. Ces séances ont été menées par une intervenante extérieure lors des rencontres inter-RAM aux MEES.

EN 2016, l'appel à projet avait été porté par l'association « FRUITS DE LA PASSION » aux MEES.

En 2019, les responsables des structures concernées ont vu leurs missions augmenter par la CNAF, et certains RAM ont évolué en nombre et territoire. Désormais à 4 structures sur le département, les responsables des RAM ont souhaité reconduire le projet. L'appel à projet concernant plusieurs structures de statuts différents et collectivités différentes (association, collectivités de FORCALQUIER, MANOSQUE et DIGNE LES BAINS), la subvention est demandée à tour de rôle par les différents RAM. Cette année, c'est à la responsable du RAM de DIGNE LES BAINS et la communauté d'agglomération PROVENCE ALPES AGGLOMERATION de répondre à la demande de subvention auprès de la CAF et la MSA. La personne choisie est Laurie FREISSES, psychologue.

La CAF aide au financement de ce projet, dans le cadre d'une demande de subvention de fonctionnement « PETITE ENFANCE » à hauteur de 80% et la MSA à hauteur de 10% de la somme accordée par la CAF. Il y aura donc un reste à charge de la collectivité de 144 euros, comme précisé ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
REMUNERATION INTERVENANTE	1 200 €	SUBVENTION CAF 80%	960 €
		SUBVENTION MSA 10% de la somme octroyées par la CAF	96 €
PART. PAA			144€
TOTAL	1 200€	TOTAL	1 200€

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2019

Application agréée E-legalite.com

Ceci exposé, il vous est demandé :

- D'approuver l'opération et la demande de subvention
- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer l'ensemble des documents s'y rapportant

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2019

Application agréée E-legalite.com